L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Journal quotidien, une année d'avance........$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance,........$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Paquebot pour la Balize et La Pointe à la Hache.—Le steamer SULTAN, capit. Joe Miller, partira pour la Balize tous les Samedis, à 10 heures précises, et opérera son retour de la Balize, en touchant à la Pointe à la Hache, le Mercredi à 10 heures A. M., d'où il repartira le même jour. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis à vis le wharf de la rue Conti, ou à
J. F. BERCIER & Co,
12 nov No. 54, Vieille Levée.

POUR PLAQUEMINES ET LA COTE.—Le Vapeur JUDGE MCLEAN, capitaine M. W. Hinckle, fera les voyages réguliers comme paquebot, deux fois par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et de Plaquemines tous les mercredis et samedis, à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. B. BEIN,
13 nov No 1, Front Levee.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE—Le vapeur ST. LANDRY, capitaine A. Dugas, part de la Nouvelle-Orléans pour la Côte et Lafourche, tous les jeudis à 10 heures du matin. A son retour, il quittera Thibodeauxville tous les dimanches et Donaldsonville tous les lundis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. MORRISON & Co,

Le St. Landry a été entièrement réparé et grandement amélioré. Sous le rapport de la marche, de la solidité et des aménagements, il ne le cède à aucun autre bateau faisant ces sortes de voyages. On aura un soin particulier au débarquement du fret et des passagers, tant sur le fleuve que sur le bayou. 12 nov—6m

POUR LA BALIZE.—(2 fois par semaine.)—Le paquebot à vapeur MUSIC, capt. T. Martin, réparé à neuf, et ayant de beaux emménagemens, partira chaque dimanche à 10 heures du matin, arrivera à la Balize le même soir, repartira de la Balize le lundi à 10 heures, et arrivera à la Nouvelle-Orléans le mardi matin.

POUR LA POINTE A LA HACHE.

Le même bateau partira de la ville le jeudi à 10 heures du matin, et sera de retour le vendredi après-midi. D'après ce nouvel arrangement, les passagers arriveront à la Balize le dimanche soir au lieu de [illegible], arriver [illegible] comme précédemment. Pour fret ou passage, s'adresser à A. LAROSE & Co., 71, Vieille Levée.

Paquebot de la Côte et de Lafourche—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt J. G. Landry, commencera ses voyages réguliers à Baton-Rouge tous les Mercredi matin, en partant de la Nlle-Orléans le mercredi à 10 heures du matin. A son retour il quittera Baton Rouge le vendredi à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY.

PAQUEBOT REGULIER—le dimanche matin pour VICKSBURG ET NATCHEZ—Le vapeur MAGNOLIA, capitaine St. Clair Thomasson, partira pour les ports ci-dessus TOUS LES DIMANCHES à 10 heures précises et de [illegible] passagers sur tous les points de la côte. Les [illegible] qui désirent se faire débarquer sur la côte basse, peuvent compter sur toute l'attention du capitaine Thomasson. THEOD. SHUTE, agent
21 sept 41, Canal

Paquebot du Bayou Sara—La BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, ayant été entièrement réparée et arrangée dans un genre si commode, continuera ses voyages [illegible] dimanches et jeudis jusqu'à nouvel avis. Elle partira comme de coutume de Bayou Sarah tous les mardis et vendredis.

Pour fret, [illegible] P. A. CHAMPOMIER, Agent,
14 sep 46 1-2, Vieille Levée, pre Conti.

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE, No 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis. [illegible] bureau de faire remorquer des bateaux allant prendre un chargement soit au haut ou au bas de la côte, et ce avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à faire prendre soit de leurs magasins d'entrepôt ou de chalands, trouveront leur intérêt de s'adresser au soussigné, qui se chargera de faire transporter le long des navires, tout ce qu'on voudra y faire embarquer. Ils gagneront considérablement sur les frais de transport sur des drays.— Les marchandises mises à bord des bateaux du soussigné seront être assurées à un taux excessivement bas.
ROBERT MURPHY,
11 mars No 62, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK.—(Ligne de l'Union.) Devant partir cette semaine. Le paquebot régulier fin voilier AUBURN, capitaine N. P. Durfee, ayant engagé et embarqué la plus grande partie de son chargement, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord en face du poteau No 13, 2de municipalité, ou à J. W. STANTON & Co.
10 nov Encoignure Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne de Paquebots de la Louisiane et de New-York.—Le navire fin voilier GENEVA, capt Goodline, embarque en ce moment la majeure partie de sa cargaison et partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à JAS E WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW-YORK—Ligne de la Louisiane et de New-York—Le paquebot fin voilier [illegible], capitaine Sears, reçoit actuellement son [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à JAS E WOODRUFF, 60, Camp.

POUR BRASOS St-JAGO.—Passant la Balize. La goélette fine voilière MARIE LOUISE [illegible] et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord [illegible] rue St. Louis, ou à A. LAROSE & Co, 71, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—La belle barque de première classe CATHERINE, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira positivement samedi prochain, 14 du courant. Pour fret de 200 barils ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord, ou à
11 nov JOSEPH PRATS, 36, Vieille Levée.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. 1. fin voilier ALBATROSS, capitaine Simpton, ayant à bord la majeure partie de sa cargaison, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
13 nov 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier VALEMENT, capitaine Springer, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques accommodations, s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER,
12 nov 95, rue de la Commune.

POUR MARSEILLES.—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nason, ayant à bord la majeure partie de sa cargaison, partira sous peu. Pour fret d'environ 500 balles de coton ou passage, s'adresser à
12 nov L. H. GALE, 93, Commune.

POUR BELFAST.—Passage seulement. Le navire fin voilier JANE ROSS, capitaine Remick, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Il peut recevoir 4 à 5 passagers à la chambre. S'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
6 nov 95, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire SOUTH CAROLINA, capitaine Chs. Piven, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
5 nov 95, Commune.

POUR ANVERS—Le navire CLINTON, capitaine Manson, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu.—Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser à
5 nov JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire ROBERT PARKER, capitaine Parsons, a besoin de 300 ou 400 balles coton, ou la valeur en fret léger, et pour passage, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
5 nov 95 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier A. 1. JUDAH TOURO, capitaine Nickerson, ayant engagé et à bord, la plus grande partie de sa cargaison, partira sous peu; pour fret ou passage (ayant de superbes emménagements) s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER,
7 nov No 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier LIVERPOOL, capitaine McLellan, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
4 nov 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot régulier de 1ère classe, TAGLIONI, capitaine G. L. Rogers, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
4 nov 95, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, de première classe, WALDRON, capitaine Cheever, ayant pris de la moitié de son chargement à bord, n'a besoin que de 1000 balles de coton pour compléter. Pour fret ou pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
4 nov 95, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire SUNBEAM, capitaine Winsor, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
3 nov 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire neuf et fin marcheur R. D. SHEPHERD, capitaine Marcy, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.—Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

Ce navire peut prendre des grains, de la farine &c.

Pour MARSEILLE.—Le navire français de 1re classe MONTREBON, capitaine Taurel, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à AUG. MOLIER,
2 nov 90, St. Louis.

POUR LIVERPOOL.—Le navire MEMDEMSEH, capitaine Bayson, partira sous peu. Il a la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord. Pour fret de 200 balles coton ou pour passage, s'adresser à
2 nov L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier CLINTON, capt. Smith, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à
21 oct L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire de 1ère classe NARRAGANSETT, capit. Dexter, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine, ou à PIERRE POUTZ,
22 oct rue de la Douane.

A FRETER pour un des ports de la Méditerranée, le brick fin voilier A. I. BARON PASQUINI, capitaine Pugnesi, de 200 tonneaux et de la contenance d'environ 800 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord ou à REYNAUD, CUCULLU & Co,
7 nov 34 rue Tchapitoulas.

PLANTS, ARBRISSEAUX ET BOUQUETS.

Le soussigné a maintenant dans son jardin au bout de la rue Apollon, une grande collection de plants, d'arbrisseaux, et de bouquets de belles fleurs arrangées artistement ou qu'il pourra arranger de suite. S'adresser au magasin de graines de
21 oct W. DINN, 11 Commune.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1846.

Il est une qualité précieuse que possède le parti locofoco et que nous avons souhaité plus d'une fois au parti whig: c'est l'union et l'ensemble au moment décisif. Les locofocos ont beau se chamailler, se dire des injures, se battre même dans les préliminaires électoraux, vous êtes presque certain de les voir reprendre leurs rangs et se rallier en un seul corps dès qu'il s'agit de voter. Aussitôt qu'a sonné l'heure qui marque l'ouverture des polls, la discipline reprend sur eux son empire; ils oublient leurs querelles intestines et marchent comme un seul homme pour assurer la victoire à leur parti. Que cette disposition soit le résultat de motifs peu élevés, qu'elle tienne au désir d'avoir sa part dans les dépouilles après la victoire, qu'elle provienne, si l'on veut, de l'espèce d'aveugle soumission qu'engendre l'absence des lumières, elle n'en existe pas moins; elle n'en est pas moins féconde en conséquences heureuses. N'est-ce pas en effet cette union *quand même* des locofocos qui deux fois leur a assuré la victoire dans le Massachusetts? N'est-ce pas elle qui leur a donné une fois le Delaware? N'est-ce pas elle qui leur a fait élire, il y a quelque part deux ans, cinq membres du Congrès dans le Kentucky? N'est-ce pas elle, en un mot qui leur a valu les triomphes qu'ils ont à diverses époques remportés dans des Etats où la force numérique appartenait évidemment aux whigs?

Oui, nous voudrions que nos frères eussent au même degré cette disposition; nous voudrions leur voir, dans les occasions importantes, le courage nécessaire pour faire abnégation de leurs sympathies personnelles et réunir leurs voix sur le candidat désigné par la majorité. Nous savons bien que l'indépendance qu'ils manifestent, tient d'ordinaire à de nobles motifs. Hommes d'intelligence et de lumières, par conséquent hommes de discussion et de jugement, ils sont plus que tous les autres difficiles à contenter lorsqu'il s'agit d'un choix de personne. Hommes de principes, il leur répugne de faire des concessions qui seraient peu en harmonie avec ces principes; hommes de conscience, ils ignorent ces capitulations que nos adversaires semblent avoir empruntées de l'école d'Escobar. Ils attachent un si grand prix à l'exercice complet de leur libre arbitre, qu'il leur coûte de le sacrifier. Cela est certainement fort méritoire au point de vue individuel; mais en est-il de même au point de vue du parti, ou pour mieux dire au point de vue de la cause. C'est cette cause sainte dont le succès devrait avant tout nous préoccuper; à laquelle nous devrions savoir, lorsqu'il le faut, immoler nos antipathies personnelles. Or c'est là un dévouement auquel bien des whigs, malgré leur patriotisme incontestable, ont beaucoup de peine à se résoudre. Ils ne se contentent pas de combattre par leurs paroles les hommes et les choses qui ne sont point en accord parfait avec leurs vœux et leurs opinions: ils les combattent encore, lorsque vient l'élection, par leur absence et souvent par leur vote. Nous avons toujours considéré ce rigorisme comme un grand malheur pour notre cause; car il ne s'applique pas seulement aux bases essentielles de notre foi politique, mais encore à des dissidences de détail qui n'attaquent point l'esprit même du symbole. Là se trouve véritablement l'abus; de là naissent les déplorables conséquences qui souvent ont enlevé à nos mains une victoire que nous pouvions saisir, si seulement nous eussions su le vouloir.

Cette indépendance individuelle nous aura, sans doute, nui dans les élections de New-York, comme elle l'a fait dans tant d'autres. Beaucoup de whigs repoussaient John Young sur un soupçon d'hérésie, à propos non pas d'un principe fondamental, "mais d'une question de localité; et l'un des journaux whigs les plus influents et les plus respectables de la ville de New-York, ne cessait point de lui faire une guerre à outrance. Il travaillait contre ce candidat désigné par un comité de respectables délégués, accepté avec empressement par la grande majorité du parti, comme s'il eut eu affaire à un adversaire déclaré; comme si la cause whig eut été intéressée directement à sa défaite. Cette conduite nous semble un triste oubli des devoirs d'un bon whig. Certes pour rien au monde nous ne voudrions que nos frères perdissent cette liberté de discussion, cette indépendance de jugement qui les caractérise, cette probité politique qui les classe si haut comme parti; mais nous voudrions les voir se plier parfois à des concessions modérées qui, sans engager en rien les principes, contribueraient puissamment au triomphe de la cause que nous soutenons tous; triomphe que nous entravons souvent par des motifs d'une gravité fort contestable. Le jour où nous voudrons comprendre que l'indépendance individuelle n'est pas enchaînée par un sacrifice momentané fait à la majorité du parti, rien ne résistera à la puissance des whigs. Nous appelons ce jour de tous nos vœux.

Le *Delta* d'hier matin contient des faits d'une haute gravité et qui tendraient à faire peser une responsabilité fort lourde sur la maison Wylie & Egana de notre ville. Le journal que nous citons, affirme que cette maison a expédié le brick *Plymouth* avec un chargement d'armes et de munitions qui ont été débarquées au Mexique. Nous pensons que cette affirmation de notre confrère amènera des explications qui jetteront un jour satisfaisant sur une affaire aussi importante.

THEATRE ST. CHARLES.—Ce théâtre doit ouvrir le 16 courant, sous la direction ordinaire de MM. Ludlow & Smith. La nouvelle troupe que ces messieurs nous amènent a été composée avec le plus grand soin; un grand nombre de nouveautés sont à l'étude, et dans le courant de la saison plusieurs artistes éminens viendront se faire applaudir dans cette salle habituée au succès.

TEXAS ET ARMÉE D'INVASION.

Le navire à vapeur *Galveston*, arrivé hier matin de Galveston, d'où il était parti le 10, nous a apporté nos journaux du Texas. Il a amené aussi un grand nombre de passagers, parmi lesquels on remarque le capitaine Walker et le colonel Hays des Eclaireurs Texiens. Le *Galveston* a passé, à 40 milles ouest de la Balize, le navire à hélice Edith qui vient de Brasos Santiago à la Nlle-Orléans.

ARMÉE.—Un extra du *News* de Galveston nous fournit les nouvelles suivantes de l'armée d'invasion:

"Le capt. G. K. Lewis est arrivé dimanche à bord du vapeur Sabine. Il a quitté Monterey le 13; il nous apporte donc des nouvelles de quelques jours plus récentes. Il a fait route par terre, en traversant Salinas, Aristia, Hacienda, Boca de Leon, Lampasas, Paris, Loredo, San Antonio, etc. Au moment du départ du capitaine Lewis, la conviction générale dans l'armée était que le général Ampudia n'avait point, ainsi que cela avait été affirmé, battu en retraite de Saltillo sur San Luis de Potosi; mais qu'il avait marché vers Monclova afin de couper le général Wool et d'empêcher sa jonction avec le général Taylor. Cette opinion ne s'appuyait point sur des preuves matérielles; car on n'avait envoyé aucun espion, aucun éclaireur, pour suivre les mouvemens de l'ennemi; ce n'était guères qu'une hypothèse probable, appuyée sur quelques indices et sur la conviction unanime des négociants anglais de Monterey.

"On croyait qu'Ampudia avait quitté Monterey avec au moins 14,000 hommes. Outre les munitions qui lui avaient été accordées par la capitulation, Ampudia avait eu le temps de recevoir des armes et des munitions de San Luis de Potosi, qui offre, dit-on, un dépôt bien fourni dans tous les genres. Le général Ampudia était fort au fait de la force et de la nature de nos troupes; les généraux Mexicains ont toujours sur ce sujet de bons renseignemens. Il savait que le général Wool n'avait guères que 3000 hommes, c'est à dire le cinquième environ de ce qu'il devrait avoir; de plus que ces troupes n'étaient en général que de nouvelles recrues, n'ayant pour les appuyer ni forces régulières, ni forces texiennes. Une aussi bonne occasion de réparer sa défaite de Monterey, aura, on le suppose, tenté Ampudia. Il aura voulu profiter du répit que lui donne l'armistice. Les conditions de la capitulation ne s'étendent pas au delà de Rinconada et n'empêchent point du tout cette entreprise. Le général Wool a quitté le Présidio le 18 octobre; mais nous ne savons pas s'il aura suivi la route par Monclova, ou s'il aura appuyé sur la gauche pour prendre celle de Lampasas. On a supposé qu'il s'était décidé pour la première de ces deux routes, et c'est à cause de cela que le général Ampudia s'est dirigé de ce côté. Mais on pourrait bien s'être trompé; car la route de Lampasas est la meilleure; le général Wool n'aura pas manqué de le savoir; il l'aura prise, et n'aura pas été rejoint par Ampudia. Si sa marche n'a pas été interrompue, il doit être maintenant à Monterey. Si au contraire il a rencontré Ampudia; nous ne tarderons pas à savoir ce qui en est résulté."

TEXAS.—Les retours des élections arrivent lentement. Jusqu'à présent M. Pilsbury a une grande majorité dans le district occidental, et son élection semble parfaitement assurée.

Dans la nuit du 7, un incendie que l'on attribue à la malveillance, a éclaté dans le magasin occupé par MM. Innes et Hamilton et appartenant à MM. Martin et Cobb. On est parvenu à arrêter le progrès des flammes avant qu'elles eussent fait de grands ravages.

La goélette Mexicaine *Francis*, capt. Zuriaga, est arrivée le 8 à Galveston, venant du Yucatan et portant pavillon Mexicain. On ignore la destination de ce bâtiment.

L'arrivée du col. Hays et du capt. Walker à Galveston a été l'occasion des démonstrations les plus vives. Ces braves officiers ont été traités aux frais de la ville.

La récolte de coton dans Old Caney, sera faible; nulle part elle n'excédera le quart ou le cinquième de la moyenne. Il y a quelques [illegible] qui en feront à peine le vingtième.

Nous disputons peu; mais quand nos allégations sont mises en doute, nous aimons assez à les appuyer de pièces de conviction. Nous avons dit hier que l'un des recommandations présentées en faveur de M. Addison Gardiner, c'est sa disposition à concéder le droit de suffrage aux gens de race noire. Or, voici sur quoi nous nous basions:

Le *Sun* de New-York, du 31 octobre contient l'appel suivant adressé aux démocrates de l'Etat-Empire.

VOTES POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL.—Démocrates! Ecoutez la voix de votre lieutenant-gouverneur. Addison Gardiner, votre lieutenant-gouverneur actuel, maintenant candidat pour une ré-élection, interrogé par les Abolitionistes du 6e District, relativement au suffrage des nègres, répondait en ces termes:

Rochester, 16 octobre 1838.

QUESTION. "Etes-vous en faveur de l'extension de la franchise électorale aux gens de couleur aussi bien qu'aux blancs?" Je réponds: OUI,...... Je ne crois pas que le nombre ou l'influence des noirs dans l'Etat puisse être suffisante pour nous justifier si nous leur refusions le droit de suffrage. Il ne doit y avoir, dans la doctrine de l'égalité des droits, aucune exception, sinon dans le cas d'absolue nécessité; et cette nécessité ne me paraît pas exister dans la circonstance actuelle." A. GARDINER.

Cette pièce nous paraît suffisante; et nous n'avons pas besoin, ce nous semble, d'y ajouter le moindre commentaire.

LA MALLE DU NORD a manqué hier au delà de Charleston. A quoi attribuer cette absence? Est-ce aux électeurs de New-York ou aux nouvelles du *Brésil*, qu'il faut l'attribuer? Nous n'en savons rien; mais nous avouons qu'elle ne nous surprend en aucune façon. La malle n'a-t-elle pas l'habitude de manquer toutes les fois qu'on attend quelque chose d'important. Le bruit courait hier qu'un exprès avait apporté des nouvelles en ville; mais on n'avait pas trouvé le moyen de découvrir la nature de ces nouvelles; et chacun aura dû attendre par le moins jusqu'à ce matin pour les connaître. Si celles qui nous viennent de New-York sont bonnes, le délai n'aura fait que leur donner un mérite de plus; si elles sont mauvaises, elles seront toujours arrivées assez tôt.

BEAUTÉS DU LOCOFOCOÏSME.—L'*Evening Post* de New-York juge, on le sait, les candidats de son parti avec une indépendance qui le fera sans doute mettre à la porte de la confrérie. "Sur seize candidats que compte le ticket législatif, dit une correspondance de ce journal, c'est à peine s'il y en a six qui soient capables d'écrire correctement cinq lignes d'anglais ou qui soient assez honnêtes pour qu'on voulusse leur confier la collection d'une somme de vingt-cinq piastres. Voilà ce que je sais." C'est clair et cathégorique.

HENRY CLAY était à Frankfort (Kentucky) le 24 octobre. "M. Clay est en excellente santé, dit une correspondance de cette ville, et il exerce sa profession d'avocat avec toute l'activité d'un jeune homme de vingt-cinq ans."

M. WHITNEY, l'auteur du projet d'un chemin de fer destiné à relier ensemble l'Atlantique et le Pacifique, était vers la fin d'octobre à Louisville. Il comptait convoquer une assemblée de citoyens de cette ville pour leur exposer ses vues et ses plans. Il réussira sans doute à rendre l'opinion publique favorable à l'exécution de sa gigantesque entreprise.

Chronique Locale.

Ire COUR DE DISTRICT.—Le grand jury s'est réuni hier, et a décidé que François Folke serait mis en accusation pour vol avec circonstances aggravantes. Daniel Kennery, Philip Smith, Kian Madden et Thomas Conner, prévenus du même délit, ont été renvoyés de la plainte.

Reuben Voss, accusé d'escroquerie et de vol; William Benjamin, h. d. c. l., prévenu d'être resté dans l'Etat contrairement à la loi; Henry Fowle dit Ike, Richard Wilkinson, Jamesprier et W. H. Hunter, inculpés de vol, ont été conduits à la Cour pour assister à la lecture de leur acte d'accusation. Ils se sont tous déclarés non coupables.

L'avocat de District a enregistré des actes d'accusation contre Louis Boutier, pour escroquerie, et Dan. Bryan, Arthur Rednall, Catharine Myers et Mary Johnson, pour vol.

La Cour a pris ensuite connaissance de quelques causes civiles. Un jeune fou ayant plaidé en français, le juge McHenry l'écouta jusqu'au bout, puis le pria de répéter en anglais ce qu'il venait de dire. M. McHenry ne comprend malheureusement pas le français. Nous craignons qu'il n'en résulte quelque gêne dans les rapports de la Cour avec les avocats.

VOL.—Mercredi soir, entre sept et huit heures, un nommé Thomas Finney s'est introduit furtivement dans le magasin de M. France Moore, situé à l'encoignure des rues du Camp et de Lafayette, et a enlevé deux montres d'or dont chacune de la valeur de $75; il s'est également emparé d'une somme de trente-cinq piastres en or et en argent. Finney, arrêté immédiatement par la police, a comparu hier devant le recorder Baldwin. Il n'a encore subi qu'un commencement d'interrogatoire.

DETENTION.—Le nommé Eldrige Perry, dont nous avons déjà mentionné l'arrestation, sous l'inculpation d'avoir dérobé une montre d'or, a été conduit hier en présence du recorder de la Seconde Municipalité. Ce magistrat a condamné le prévenu à trente jours de détention comme suspect.

PLAINTE.—M. Moel Elliott a porté hier, au bureau du recorder Genois, une plainte contre le nommé George Hazion qu'il accuse d'avoir soustrait une certaine quantité de charbon déposé sur la levée, entre les rues St-Pierre et Ste-Anne. Hazion comparaîtra prochainement devant le recorder.

SINISTRE.—Le brick *Alvarado* a été détruit par l'incendie le 4 courant dans la baie de Georgetown où il était mouillé. Le feu s'est déclaré dans la nuit et s'est rapidement propagé dans tout le bâtiment qui avait un chargement de bois. Trois marins qui dormaient en ce moment ont péri dans les flammes.— Deux autres n'ont échappé qu'avec grand'peine à se sauver.

INCENDIE.—Hier, vers huit heures du soir le feu a éclaté dans l'échoppe d'un voilier au 3me étage de l'édifice appartenant à M. Dominique Seghers, situé rue de la Levée entre les rues Toulouse et Saint Louis. L'entrepôt d'avoine de M. Victor Wiltz et le magasin de M. Knight ont plus tard été la proie des flammes.

L'EMPRUNT DE CINQ MILLIONS.—On lit dans le *Patriot de Baltimore*: On a exprimé la crainte que M. Walker ne puisse obtenir au pair les fonds de l'emprunt de cinq millions. La difficulté réelle de la négociation tient à la conviction où l'on est que le gouvernement aura pas assez de cet emprunt et qu'il lui faudra en proposer un second, un troisième, et peut-être plus: les derniers seront nécessairement pris bien au-dessous du premier. Si l'on était certain que le gouvernement n'aura pas besoin de plus de cinq millions et de moins il demandait d'un seul coup tout ce dont il peut avoir besoin, évidemment l'emprunt serait souscrit en plein immédiatement, peut-être au-dessus du pair. Mais cette manière de demander cinq millions à un emprunt, trois millions à des bons du trésor et quelques autres sommes à d'autres expédiens, a pour effet de gaspiller le crédit du gouvernement de même que cela arriverait pour un particulier; et l'emprunt court le risque de ne pas être pris au pair. Il en eut été tout différemment si le gouvernement se fut décidé une fois pour toutes à demander ce dont il croit avoir besoin.— L'emprunt aurait été promptement souscrit et n'aurait pas eu à se vendre à prime."

FEUILLETON.

LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE, OPÉRA-COMIQUE EN TROIS ACTES, PAROLES DE M. DE SAINT-GEORGES, MUSIQUE DE M. HALEVY.

Suite du 2me acte.—SCENE VII.

OLIVIER, BERTHE.

BERTHE, *entrant avec mystère et regardant autour d'elle.*

Il est seul.... et je puis me risquer.... (*à Olivier*) Monsieur....

OLIVIER.—Mademoiselle?

BERTHE.—J'ai si peur d'être aperçue! qu'est-ce qu'on penserait de moi!.... venir vous trouver.... causer en secret avec un mousquetaire.... c'est fort mal... et encore si c'était pour mon propre compte!

OLIVIER.—Que voulez-vous dire, Mademoiselle?

BERTHE, *l'examinant.*—Pauvre jeune homme! comme le voilà triste et découragé!.... Allons, ayez confiance.... je vous apporte un peu d'espoir un moyen doux que vous connaissez déjà, n'est-ce pas, Monsieur!

OLIVIER.—De l'espoir!.... ah! je vous jure que je ne me suis pas plus loin d'en avoir!

BERTHE.—Querelle d'amant, nous connaissons cela... (*souriant*) par ouï dire, Monsieur, je vous prie de le croire.... mais je suis dans la confidence!.... je sais tout!

OLIVIER.—Et que savez-vous, au nom du ciel, Mademoiselle!....

BERTHE.—Ah! bien! vous êtes discret.... comme un loyal chevalier doit l'être.... et si déjà je m'intéressais à vous, je crois que je commencerais à présent!

OLIVIER.—Ah! parlez, expliquez-vous.... je vous en conjure!

BERTHE.—On m'a tout dit, Monsieur.... votre amour secret, mystérieux, inpénétrable!

OLIVIER, *avec transport.*—O ciel! elle! mademoiselle de Solange!

BERTHE.—Mais taisez-vous donc, Monsieur.... voulez-vous la compromettre et moi aussi!...

OLIVIER.—La compromettre!... quand je donnerais mon sang, ma vie pour elle!

BERTHE.—Oui, on sait cela!... on sait que vous êtes généreux, dévoué, et très amoureux!... aussi, je vous ai vu si malheureux tout à l'heure, et elle si triste, que je me suis chargée de venir vous trouver de sa part.

OLIVIER, *avec joie.*—De sa part...

BERTHE.—Pour vous dire que l'on ne vous en veut plus... et que l'on vous aime encore!

OLIVIER, *tombant aux pieds de Berthe.*—Un pareil aveu! ah! c'est trop de bonheur à la fois!...

BERTHE, *souriant.*—Mais relevez-vous donc, Monsieur... on croirait que je vous pardonne!

DUO.

Comme un bon ange,
Je viens vers vous,
Mais en échange
D'espoir bien doux,
De la prudence,
Car dans ce jour,
Sans le silence,
Adieu l'amour!

OLIVIER.

O mon bon ange!
Mon cœur à vous,
Puis en échange
D'un mot bien doux,
Reconnaissance
Pour le beau jour,
Que l'espérance
Donne à l'amour!

BERTHE.

J'ai là pour vous, mais vous êtes sage,
J'ai là pour vous certain message!

OLIVIER, *avec transport.*

Elle m'écrit!

BERTHE.

Quelques mots seulement!
Car vous le voyez bien, Monsieur en ce moment!

ENSEMBLE—BERTHE.

Comme un bon ange,
On vient vers vous,
Mais en échange
D'espoir bien doux,
De la prudence,
Car dans ce jour,
Sans le silence,
Adieu l'amour!

OLIVIER.

O mon bon ange!
Mon cœur à vous,
Puis en échange
D'un mot bien doux,
Reconnaissance
Pour le beau jour,
Que l'espérance
Donne à l'amour!

BERTHE.—*tirant mystérieusement un billet de son sein et le lui donnant.*

Tenez, Monsieur, lisez bien vite.

OLIVIER, *avec ardeur baisant le billet.*

Billet charmant que sa main a tracé.
Ta douce vue et m'enflamme et m'agite.

BERTHE, *riant.*

Mais quand cent fois vous l'aurez embrassé,
Apprendrez-vous, Monsieur, ce que l'on veut vous dire.

OLIVIER.

C'est vrai... mais c'est à peine, ô ciel! si je puis lire...

BERTHE, *prenant le billet.*

Je le lirai pour vous...(*lisant.*) "A mon domino blanc,
"Vous me reconnaîtrez ce soir, pendant la fête!"

OLIVIER, *avec transport, serrant Bertha dans ses bras,*

Ah! de bonheur l'on perde la tête!

BERTHE, *se dégageant.*

Je le vois bien... mais calmez-vous un peu.
Si l'on venait, en vous voyant si tendre,
On me ferait l'honneur de ce beau feu
Auquel je n'ai rien à prétendre!

ENSEMBLE.—BERTHE.

Ah! qu'on rendez-vous
Est doux,
C'est un bien suprême!
O charmant espoir
De voir
La beauté qu'on aime,
Flamme dévorante
Viens remplir le cœur,
Et cette douce attente
Est déjà le bonheur!

OLIVIER.

Ah! qu'un rendez-vous
Est doux,
C'est un bien suprême!
O charmant espoir
De voir
La beauté qu'on aime,
Brûlante ardeur,
Remplit le cœur,
C'est déjà le bonheur!

BERTHE.

A présent je vous quitte.

OLIVIER.

Adieu, bon ange, adieu,
Pour moi vous êtes bien un messager céleste.

BERTHE.

Pourtant vous aimez mieux qu'ici je reste,
Que de me suivre au sein de Dieu,
Aussi, je n'irai pas.... Ne craignez rien.... adieu!

REPRISE DE L'ENSEMBLE.—BERTHE, *gaîment*.

Ah, qu'un rendez-vous est doux, etc....

OLIVIER.

Ah, qu'un rendez-vous est doux, etc....

(*Berthe sort.*)

SCENE VIII.

OLIVIER, puis HECTOR.

OLIVIER.—Je ne puis en revenir.... je n'ose croire encore à tant de bonheur.... cet amour que je lui cachais avec tant de soin, n'était pas un secret pour elle, elle m'a compris, deviné.... et moi qui l'accusais de dureté, d'orgueil.... quand sa main me traçait ces mots pleins d'espoir et d'avenir!

HECTOR, *en dehors.*—Très bien!....ce sera superbe!

OLIVIER.—Voici Hector.... comme il va partager ma joie.... lui qui plaidait si bien ma cause tout-à-l'heure.

HECTOR, *à la cantonnade.*—Ici, les mascarades tranquilles, les pacifiques dominos.... là-bas, les quadrilles, les sarabandes.... monseigneur le Cardinal est un habile maître des cérémonies!

OLIVIER.—Ah! c'est le Cardinal lui-même!

HECTOR.—Qui a tout ordonné, composé.... ce qui n'empêche pas les joyeux ministre de faire préparer en même temps une petite exécution à mort, qui terminera gaîment la fête!

OLIVIER.—O ciel! et pour qui?

HECTOR.—Pour l'adversaire du Gascon Guébriac, que l'on veut découvrir à tout prix.... Aussi, gare au coupable, ou même à l'innocent contre lequel il y aura quelques indices.... M. de Laubardemont, le grand juge, aura bientôt fait justice.... ce qui n'empêchera pas le bal d'être charmant.... ce ne sera qu'un danseur de moins, voilà tout!

OLIVIER, *gaîment.*—Heureusement!.... nous sommes là, toi et moi!....

HECTOR.—Toi aussi! pardieu! je suis ravi que ton échec près de mademoiselle de Solange.... Je conçois ça.... ces grandes passions la ne durent pas.... et je ne peux pas te figurer le plaisir que tu me fais, le chagrin que j'éprouve.... vrai! ça m'inquiétait!

OLIVIER.—Il n'y a pas de quoi, mon ami.... je suis au comble du bonheur!

HECTOR.—Ce que c'est que la philosophie!

OLIVIER.—Mais du tout! elle nous trompait tous deux.... Cette froideur, cette colère à mes aveux.... c'était une ruse.... tout cela cachait le plus tendre sentiment pour moi!

HECTOR, *vivement.*—Et comment le sais-tu?

OLIVIER.—Elle me l'a fait dire.... elle me l'a écrit!

HECTOR.—Impossible!

OLIVIER.—Lis donc ce billet, incrédule.... cette simple ligne qui dit tant de choses en si peu de mots!

HECTOR, *à part.*—O ciel! (*lisant*) "Ce soir, à la fête, vous me reconnaîtrez à mon domino blanc." Un rendez-vous.... (*à part*) tout est perdu!

OLIVIER.—Un rendez-vous.... le premier de ma vie.... et avec elle, mon ami.... conçois-tu mes transports.... car maintenant, je puis te le dire, je n'aurais pu supporter la douleur de la perdre, je me serais tué!

HECTOR, *avec émotion.*—Comment!

OLIVIER.—Oui, oui.... je me serais tué!.... c'est affreux, mais c'est ainsi.... ma naissance, notre illustre nom.... ma mère, ma mère elle-même.... tout disparaissait, tout s'effaçait devant cette passion là, la première, l'unique de ma vie.... mais à présent qu'elle m'aime, je puis tout oser.... le Cardinal chérit sa nièce.... j'irai me jeter à ses pieds.... mon titre, ma fortune, mon amour, le toucheront peut-être.... et si Dieu m'accorde ce bonheur, je n'oublierai jamais avec quelle amitié tout-à-l'heure encore tu parlais pour moi.... Un ami comme toi, une femme comme elle, j'en deviendrais fou de joie, si ce n'était déjà fait.... Adieu! adieu! je vais me préparer pour le bal!

(*Il sort.*)

SCENE IX.

HECTOR, *seul.*—Pauvre Olivier! comme il l'aime.... quelle passion! Il se serait tué, dit-il.... et moi, qu'il appelle son ami, qu'il remercie!.... pour un caprice, pour une folie, j'ai compromis son bonheur, son amour, un amour que j'ignorais, c'est vrai.... mais maintenant que je le sais profond et sérieux.... le tromper encore, ce serait indigne!.... Mais que faire? comment réparer? J'y songe.... tout dire, tout avouer, mais pas à lui.... c'est à mademoiselle de Solange que je veux tout confier.... une femme, une jeune fille.... c'est si bon, si généreux d'ordinaire.... et ce rendez-vous, ce bal masqué.... oui, vraiment c'est le seul moyen.... de cette façon, il la cherchera toute la nuit, et c'est moi que mademoiselle de Solange trouvera.... (*Il écrit sur ses tablettes.*) "Mademoiselle, "le Cardinal a des soupçons.... changez la couleur "de votre domino.... tous les dominos blancs seront ob- "servés cette nuit.... prenez un domino rose, au lieu "du blanc que vous deviez porter." Vite ce billet à cette suivante que j'ai mise dans mes intérêts.... il sera dans dix minutes à son adresse.... les salons se remplissent déjà.... voici les premiers accords du bal.... pas un moment à perdre. (*Il sort en courant, les portières du fond s'ouvrent alors toutes à la fois et laissent voir une salle de bal magnifique et brillamment éclairée.*)

SCENE X.

Les seigneurs et les dames de la Cour en habits de caractère; les Demoiselles d'honneur en bergères; NARBONNE, *et autres officiers en habits de paladins.* (*Ils entrent de tous côtés sur le chœur suivant.*)

CHŒUR GENERAL.

Sous les habits de la folie,
Se travestir,
Faire un bal masqué de la vie,
Ah! quel plaisir!
Aimons, trompons, rions sans cesse,
Vive l'erreur!
S'endormir dans sa folle ivresse
C'est le bonheur.

LES DEMOISELLES D'HONNEUR.

CHŒUR PASTORAL.

Aux sons de la musette,
Bergères du hameau,
Nous venons sur l'herbette
Conduire nos troupeaux
Vers ta pastourelle,
Viens berger galant,
Le plaisir appelle
Et l'amour attend.

LES OFFICIERS.

CHŒUR MARTIAL.

Gai paladin, portant sur ta bannière
Ces mots sacrés et de gloire et d'honneur
Blanca toi dans la carrière,
L'amour garde un prix à ton cœur.

REPRISE DU CHŒUR GENERAL.

Sous les habits de la folie, &c.

SCENE XI.

Les mêmes, LE CAPITAINE ROLAND.

ROLAND, *entrant.*

Cette fête aimable et brillante
Me rappelle ces jours heureux,
Où du bon roi Henri, la cour brave et galante
Au Louvre célébrait nos exploits glorieux.

NARBONNE.

Pauvre temps, pauvre Cour, surtout pauvre musique!

ROLAND.

Vous croyez ça, mon beau muguet,
Ecoutez, écoutez cette chanson antique,
Quoique d'un style un peu gothique,
Dans Paris au bon temps, chacun la répétait.

PREMIER COUPLET.

Point de beauté cruelle
A l'objet de mes feux,
Je l'aurai véritable
Belle moins que ses yeux.
[illegible] ne vaut cette belle
[illegible] voici l'Etranger
[illegible]
[illegible] me seigneur
[illegible]
[illegible] seigneur
[illegible]
[illegible]
N'a pas un seu vaillant...

C'est à la cour du roi Henri,
Messieurs, que se passait ceci.

CHŒUR, *répétant.*

C'est à la cour du roi Henri
Messieurs, que se passait ceci.

DEUXIEME COUPLET.

ROLAND.

Je partis pour la guerre
Mais à quand le retour!
En lui disant: espère....
J'emportai son amour....
Eh bien, malgré l'absence,
Malgré de mauvais jours,
Quand je revins en France
Elle m'aimait toujours.
Dix ans enfermée dans un couvent,
En priant,
Les yeux fixés sur son amant
Ou le ciel!
Elle disait: Dieu tout-puissant,
Rendez-moi mon amant
Bien portant
Et constant....
C'est à la cour du roi Henri
Messieurs, que se passait ceci.

CHŒUR, *répétant.*

C'est à la cour du roi Henri
Messieurs, que se passait ceci.

CHŒUR GENERAL.

Sous les habits de la folie
Se travestir,
Faire un bal masqué de la vie
Ah! quel plaisir!
Aimons, trompons, rions sans cesse
Vive l'erreur!
S'endormir dans sa folle ivresse,
C'est le bonheur.

(*Les différens groupes de masques se dispersent dans la galerie.*)

SCENE XII.

HECTOR, OLIVIER.

(*Ils sont tous deux en dominos noirs et masqués.*)

ENSEMBLE.

Nuit charmante, dure sans cesse
Prolonge ton aimable cours,
Au profit de notre tendresse
Le plaisir cache les amours.

OLIVIER, *à Hector, regardant de tous côtés.*

Pas de domino blanc,
Conçois-tu ma surprise.

HECTOR, *riant.*

Ma foi, s'il faut que je le dise
De toi peut-être on veut se divertir.

OLIVIER.

Non, non.... elle ne peut mentir....

HECTOR.

Cherche la donc!........

OLIVIER.

Mon cœur saura la découvrir.

(*Il va regarder tous les masques qui sont au fond, tandis que Berthe et Athénaïs arrivent sur le devant de la scène, en dominos roses et masquées.*)

SCENE XIII.

LES MEMES, ATHENAÏS, BERTHE.

REPRISE DE L'ENSEMBLE DES DEUX JEUNES GENS.

Nuit charmante, dure sans cesse
Prolonge ton aimable cours,
Au profit de notre tendresse
Le plaisir cache les amours.

OLIVIER, *revenant vivement à Hector et lui montrant le fond.*

Ciel, un domino blanc, là-bas, vois-tu d'ici?
C'est elle.... j'en suis sûr, (*Il sort en courant.*)

HECTOR, *à part, reconnaissant Athénaïs en riant.*

Eh! bon pas, la voici....

(*Il s'approche d'Athénaïs.*)

C'est moi.

ATHENAÏS, *à mi-voix.*

Vous voyez ma prudence,
Du domino choisi j'ai changé la couleur.

HECTOR, *de même.*

Que de bontés.... mais pour votre bonheur
Je dois vous révéler un secret d'importance.

ATHENAÏS.

Parlez vite.... car j'ai grand peur!

HECTOR.

Mais il faut me promettre une entière indulgence,
Car je serai bien coupable à vos yeux.

ATHENAÏS, *avec tendresse.*

Mon cœur pour vous est rempli de clémence,
Vous savez s'il vous aime....

HECTOR, *à part.*

Ah, vraiment, c'est affreux
De porter pour autrui de semblables aveux....
N'importe, il faut parler.... (*haut*) sachez donc....

ATHENAÏS, *regardant autour d'elle avec effroi.*

Ah, grande Dieux!

On nous observe.... du silence.

Eloignez-vous.

(*Hector et Athénaïs se séparent en reprenant l'ensemble.*)

Nuit charmante, dure sans cesse
Prolonge ton aimable cours;
Au profit de notre tendresse
Le plaisir cache les amours.

SCENE XIV.

LES MEMES, OLIVIER, *accourant.*

BERTHE, *se rapprochant d'Athénaïs.*

Quelqu'un vient.

OLIVIER, *à Hector.*

Ah, mon cher, cette femme charmante....

HECTOR.

Après qui tu courais....

OLIVIER.

Juge mon épouvante,
Soixante ans pour le moins....

ATHENAÏS, *à Berthe, montrant Olivier qu'elles ne reconnaissent pas.*

Hélas, cet étranger
Vient bien mal à propos....

BERTHE.

Ici, pour t'obliger,
Je vais tâcher de lui tourner la tête
En l'intriguant un peu....

HECTOR, *désignant à Olivier Berthe qui s'approche de lui.*

Je vois une conquête
Qui s'avance vers toi....

OLIVIER, *examinant Berthe.*

Quels pieds et quelle main!
C'est peut-être elle.... ô fortune destin!

ENSEMBLE A QUATRE VOIX.

Ah! je sens d'avance
Une tendre ardeur;
Et la douce espérance
Enivre mon cœur.

(*Au moment où Olivier se rapproche de Berthe, et Hector d'Athénaïs, on entend un grand tumulte au fond, et l'on voit accourir en désordre Roland et tous les masques du bal, entourant le grand Prévot, accompagné d'officiers de justice.*)

SCENE XV.

LES MEMES, LE GRAND PREVOT, OFFICIERS.

CHŒUR.

Quel étrange et sombre mystère,
La justice au milieu du bal!
D'où vient cet appareil sévère?
Est-ce l'ordre du Cardinal?

LE GRAND PREVOT, *parlant sur une ritournelle piano.*

Que personne ne sorte!.... de par la loi et les ordres exprès de Son Eminence, nous, Jacques Laubardemont, grand prévôt des armées et cours de justice du royaume, ordonnons que tous les masques tombent à l'instant!

HECTOR, *vivement à Olivier, en lui montrant Athénaïs, et la faisant passer près d'elle.*—C'est elle! je l'ai reconnue!

OLIVIER, *à mi-voix.*—C'est elle! quel service tu me rends, merci!

(*Au moment où tout le monde se démasque, Athénaïs, qui n'a pas vu la substitution d'Olivier, se trouve près de celui-ci, tandis qu'Hector est à côté de Berthe, son masque à la main.*)

LE GRAND PREVÔT, *reconnaissant Olivier et s'approchant de lui.*—Monsieur d'Entragues, au nom du Roi, je vous arrête!

OLIVIER, *étonné.*—Moi, Monsieur, qu'ai-je donc fait?

LE GRAND PREVÔT.—Au mépris des ordonnances et des édits contre le duel, vous êtes accusé de vous être battu hier, à minuit, avec le comte de Guébriac!

TOUS.—Grands Dieux!

OLIVIER, *au grand Prévôt.*—Monsieur, je puis vous jurer.... et le comte vous attestera lui-même....

ROLAND, *vivement.*—Je cours le trouver!

TOUS, *au grand Prévôt.*—Oui, Monsieur.... nous répondrons tous!

LE GRAND PREVÔT.—C'est inutile, Messieurs.... le comte de Guébriac est mort!

TOUS.—O ciel!

LE GRAND PREVOT, *à Olivier.*—Et votre croix de Jérusalem, trouvée sur lui, a été reconnue pour un gage de combat, échangé hier entre vous et lui devant de nombreux témoins....

FINAL.—ROLAND, *avec désespoir.*

Dieux, c'est moi qui le perds et je prévois son sort.

ATHENAÏS, *tremblante et bas à Hector.*

Et ce sort, quel est-il? au nom du ciel....

HECTOR, *bas à Athénaïs avec désespoir.*

La mort!

ATHENAÏS, *bas à Hector.*

La mort, mais je connais, Monsieur, son innocence,
Hier, lorsque minuit sonnait....
Loin du fatal combat votre ami se trouvait.

HECTOR.

O ciel!

ATHENAÏS.

Qu'il dise tout, Monsieur, pour sa défense.

LE GRAND PREVÔT.

Monseigneur vous attend.

ATHENAÏS.

Ne m'entendez-vous pas,
Lorsqu'on va sous vos yeux le conduire au trépas.

LE GRAND PREVÔT.—Partons.

ATHENAÏS, *au comble de l'agitation courant au milieu des gardes et se plaçant devant Olivier qu'on emmène.*

Non, la honte et l'effroi
Ne doivent pas m'abattre;
Messieurs, c'est impossible.... il n'a pas pu se battre,
Car cette nuit, il était près de moi....

(*Tombant dans les bras de ses compagnes.*)

OLIVIER.

Qu'entends-je, ô ciel!

TOUS.

Dieu, que veut-elle dire?
Est-ce un songe, est-ce un délire?
Et d'où vient cet égarement?

OLIVIER, *avec force.*

Messieurs, Messieurs, je vous conjure,
Ne croyez pas cette noble imposture....
On vous trompe, j'en fais serment.

CHŒUR.

O Providence!
Que ta puissance,
Que ta clémence
Comble nos vœux!
Que ta lumière
Pour nous éclaire
Ce doute affreux!

OLIVIER.

Plutôt cent fois livrer ma vie
Que de te voir en ce jour
Ainsi perdue, ainsi flétrie,
Noble martyre de l'amour!

LE GRAND PREVÔT.

Du Cardinal, juge inflexible,
Il faut subir la loi terrible;
Malheur imprudent de bonheur,
Il va disposer de ta vie ou la mort!

OLIVIER, *au grand Prévôt.*

Ah! seul je suis coupable!.... à vous mon épée je vous livre!
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Je vois des deux côtés de la honte ou la mort!

OLIVIER.

Je subirai mon sort!
Car je dois l'accepter à la honte, à la mort!

CHŒUR GENERAL.

O Providence!
Que ta puissance,
Que ta clémence
Comble nos vœux!
Que ta lumière
Pour nous éclaire
Ce doute affreux!

(*Olivier sort au milieu des gardes conduits par le grand Prévôt; tout le monde s'éloigne dans le plus grand désordre.*)

FIN DU DEUXIEME ACTE.

Décédée hier après-midi à 5 heures, à l'âge de 56 ans, Madame MARIE MANETTE ROUSSEAU, veuve de M. François Duplessis. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures. Le corps est exposé au No. 71 rue Dauphine entre Conti et Bienville.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Mademoselle, Chase, Liverpool, Levi H Gale
Navire Epaminondas, Lambert, New York, J P Whitney & co
Navire John Cumming, Dwight, New York, Bailey & Baxter
Navire Dumbarton, Pendleton, Londres, J P Whitney & co
Steamer anglais Arab, Bishop, Havane, Schmidt & co
Steamer Mountaineer, Wells, Cincinnati, Marsh & Raplett

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Galveston, Haviland, de Galveston.
Navire Uncas, Latham, de Brazos St Jago.
Navire Arvum, Robinson, de Glasgow.
Brick Chapman, Branna, de Charleston.
Steamers Judge McLean, Hinkle, de Plaquemine
Muscle No 2, Findren, de St Louis.
Wheel of Fortune, Murphy, de Ste Genevieve
Tempest, Smith, de St Louis.
Sea Bird, Hinchell, de Louis.
Creole, Reynolds, de Mobile.
Eclipse, Goslee, de St Louis.
Convoy, Garrison, de St Louis.
Delta, Orr, de Lafourche.

EN RIVIÈRE—MONTANT.

Navire à vapeur Virginia, de Brazos St Jago.
Les bricks Martha Sanger et Vandalia.

Le navire français VESTA, capitaine E. Soubry, du Havre, est actuellement en débarquement en face du marché aux légumes, 1ère municipalité. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis et venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront envoyées aux magasins publics.
10 nov JENKINS & TIGLER, 95, Commune

AVIS—Les dettes que pourraient contracter l'équipage du navire français VESTA, capitaine Soubry, du Havre, ne seront pas reconnues par le capitaine ou les consignataires. JENKINS & TIGLER,
10 nov 95, Commune

On a besoin de plusieurs ouvrières modistes auxquelles on donnera de bons gages. S'adresser au bureau de l'Abeille. 13 nov

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

D'un nouveau goût et très fraîches.

RECEMMENT ouvert par C. M. SIMPSON, No 33, RUE DE CHARTRES (encoignure de la rue Douane) les marchandises suivantes, de style français, convenables à la saison actuelle:

1 caisse cachemires brodés, extra riches, 2 caisses cachemires imprimés, nouveau style très riche 1 caisse cachemires ombrés, à carreaux et à raies, 2 caisses mousseline de laine riches, 2 caisses idem à bas prix.

Les articles ci-dessus comprennent un superbe assortiment complet d'Etoffes de promenade pour dames, et seront offerts aux prix les plus bas possible.

Aussi—récemment reçu

1 caisse Barèges splendides—pyramidales et ombrées,
2 caisses Barèges imprimées—nouveaux et très bon marché,
2 caisses Parasols de Paris, assortis,
2 caisses calicos des manufactures de Paris,
3 caisses calicos anglais et américains—bon marché,
1 caisse cachemire coton, riche, pour robe de maison,

Ainsi qu'un grand assortiment de COUVERTURES, TOILES A DRAP, COTONS et MARCHANDISES DE MENAGE.

Tous ces articles ont été importés et achetés expressément pour ce marché après la baisse des prix, et peuvent être offerts à un taux fort avantageux aux acheteurs.

N. B.—Il nous arrive constamment, par les paquebots de France, d'Angleterre et du Nord, des marchandises nouvelles.

A vendre à la yarde ou par pièce.

C. M. SIMPSON, 33, Chartres, encoig. de la rue Douane

En vente à des prix extraordinairement bas, camisolles et mousselines de laine, des genres de la saison dernière, lesquels ont été achetées aux encans 13 nov

EN magasin et à vendre par le soussigné—1000 caisses vin de différentes marques, 100 paniers champagne, bonne qualité. Le tout au dessous du cours, pour clore des ventes factures.
13 nov J. V. BARRETT, 22, Gravier.

BOTTES, Souliers et Brodequins—96 caisses actuellement en débarquement des navires Hearsley et Henry Ewland, à vendre par
13 nov G W DUNBAR, 30 Douane

CIGARES DE LA HAVANE.—60,000 Regalias, en débarquement de la goélette M. Perkins, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO
13 nov 38, Vieille Levee.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No UN.
Séance du 9 novembre 1846.

RESOLU que le maire est et demeure autorisé à annoncer que le premier lundi de décembre prochain, il adjugera au plus offrant et dernier enchérisseur la ferme de la halle du faubourg Tremé pour le terme d'une année, aux mêmes termes et conditions prescrites pour les marchés situés sur la Levée.

Et attendu qu'il est d'une très grande importance pour les intérêts et le bien-être des citoyens résidant dans cette partie de la municipalité, que ce marché soit bien tenu et bien approvisionné de toutes les choses nécessaires à la vie;

Résolu qu'il sera du devoir du fermier ou des fermiers de ladite halle d'avoir journellement ledit marché amplement approvisionné des objets qu'il est permis de vendre par les ordonnances de ce Conseil, et aussi de groceries de toute espèce, et à défaut par le fermier ou les fermiers de se conformer à la présente résolution le Conseil se réserve le droit d'annuler ladite ferme et de la remettre pour le compte et risque dudit ou desdits fermiers, et les billets à échoir donnés en paiement pour ladite ferme seront forfaits au profit de la municipalité.

Résolu que le voyer devra fournir à la prochaine séance du Conseil, un devis estimatif des dépenses à faire audit marché pour le mettre en bon état, c'est à dire pour le blanchir, le peindre, refaire les enduits et faire un auvent sur la façade.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 11 novembre 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.
Séance du lundi 9 novembre 1846.

RESOLU que le Conseil de la municipalité No. un recevra jusqu'à lundi prochain, des propositions cachetées pour la confection des ponts aux intersections des rues, savoir:

Royale et Ursulines,
Royale et Quartier,
Royale et Hôpital,
Royale et Esplanade.

Ce contracteur devra faire connaître son prix par intersection, conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer. Ce travail est payable en un billet de cette municipalité à six mois de date du jour que le travail sera achevé.

(Signé) Jh. GENOIS,—Recorder.
Approuvé le 11 novembre 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN,—Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU,—Secrétaire.

BOTTES, Souliers et Brodequins—395 caisses formant un bel assortiment en débarquement des navires Altamaz, Magnolia et Commerce, à vendre par E G HOBBS,
12 nov 12 Douane

AUX HABITANS, &c.

CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique;
Plâtre de Paris; Poil à plâtre;
Poussière de marbre;
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacole;
Chaux pour sucre en boucauts et barils;

A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
12 nov 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

CIGARES du Nord (short sizes)—60,000 milliers, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
12 nov 44, Commune

BALAIS de millet—75 douzaines à vendre par HARROD, DARLING & Co.
12 janv 44, Commune

SUCRE de la Havane—50 caisses, en débarquement du brick T. Street, et à vendre par
12 nov L. CANTIN, 42, rue Gravier

CAFÉ de la Havane—25 sacs, de la nouvelle récolte, de qualité supérieure, en débarquement du brick T. Street, et à vendre par L. CANTIN,
12 nov 42, Gravier

CHARBON supérieur de Pittsburg—Le soussigné vient de recevoir de Pittsburg, un chargement de Charbon de qualité supérieure, qu'il vendra par petite quantités à la convenance des acheteurs. JOHN BELLOW, Jr.
12 nov 9, rue du Canal

CIGARES—60,000 Regalias, en débarquement du brick T. Street, de la Havane, à vendre par
12 nov J M CABALLERO, 38, Vieille Levée

SUCRE blanc de la Havane—A vendre par
12 nov J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée

INDIGO—6 surons de Guatemala, à vendre par
12 nov J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée

BARILS pour mélasse—300 jeux, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
10 nov 49, Commune

CHANDELLES de C. Valentine & Co, de 6 et 8 à la livre, 100 caisses, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
9 nov 49, Commune

RAISINS—200 caisses, 200 demi, do. 200 quarts ditto, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
12 nov 49, Commune

SUCRE—100 caisses en débarquement du brick Thomas Street, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
10 nov 28, Vieille Levée.

TABAC.—116 balles Vuelta de Abajo, pour capes et trippes, en débarquement du brick Thomas Street, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
10 nov 28, Vieille Levée.

CAFÉ.—85 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Thomas Street, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
10 nov 28, Vieille Levée.

AVIS AUX MAITRES DE BILLARDS.

On trouvera toujours au magasin du soussigné, l'assortiment le plus complet d'ARTICLES DE BILLARD, dans le plus nouveau goût, et notamment un dépôt de la meilleure fabrique de Paris, de BANDES ELASTIQUES perfectionnées en caoutchouc dans les dimensions les plus convenables pour ce pays. Aussi: nouvelles bandes caoutchouc dites métalliques; le tout au prix le plus modéré de la place. P. LEVERRIER,
9 nov—3m 75, Chartres

[illegible]

Salle de Bal St. Louis.

SALLE DE BAL ST. LOUIS.

BALS MASQUES DE SOCIETE.

LES patrons des susdits bals sont respectueusement informés que la liste de souscription est maintenant ouverte. Les messieurs qui désirent inscrire leurs noms trouveront M. Ruffier au bureau du Bal, Bourse St. Louis, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures P. M. et de 4 1/2 à 7 heures du soir.

Les souscripteurs sont priés de s'assembler au bureau, dimanche prochain, 16 courant, à 1 heure P. M. pour procéder à l'élection des directeurs pour lesdits bals.
12 nov—2

COMPANIA DE CAZADORES DE ORLEANS,
ATENCION!

Hallandonos en la estacion de ynvierno, el capitan ha juzgado conveniente señalar el dia de mañana viernes 13 del corriente, para entregar los pantalones de paño á todos los miembros activos, para cuyo efecto el guarda almazen se allará en el cuartel desde las 9 de la mañana hasta las 3 de la tarde, y desde las 5 de la tarde hasta las 8 de la noche del mismo dia.

Para los miembros que por sus ocupaciones no hayan podido acudir el dia prefijado, se señala el domingo 15, desde las 7 de la mañana hasta las 12 del dia, á cuya, hora el dicho guarda almazen cerrara la sala de armas.

N Orleans, 12 de noviembre de 1846.
De orden del capitan.
JUAN J. RICO,
12 de nov sargento 2o

NÈGRES A VENDRE.

LES soussignés établis au No. 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de valeur de la Virginie et du Maryland, parmi lesquels se trouvent des ouvriers, des travailleurs de champs, et des domestiques de maison. Ils ont pris des arrangemens de manière à être de ceux qui recevront le plus régulièrement des esclaves de ces deux Etats ainsi que de l'Alabama. D'après la réputation bien méritée qu'a obtenu cet établissement, nous n'hésitons pas à dire que nos anciens amis et ceux qui s'adresseront à nous auront lieu d'être satisfaits des esclaves qu'ils achèteront chez nous.

N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent.
SLATTER & LOCKETT,
11 nov—6m 56, Esplanade

AUX PLANTEURS.
HABILLEMENS DE NÈGRES.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NÈGRES, qu'il offre à des prix excessivement réduits. Il croit devoir appeler plus particulièrement l'attention des planteurs sur son assortiment de grands et chauds gilets &c. Pantalons de Linsey, qu'il vendra, savoir: Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $8 la douzaine. JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, rue du Canal.

PANTALONS—Manufacturés à Paris—10 douzaines Pantalons de casimir français, extra fins, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW,
11 nov 9, rue du Canal.

CHEMISES pour la Marine des E. U.—50 douz. chemises de flanelle bleue croisée avec collets étoilés, manufacturés expressément pour le service de la marine des E. U., en magasin et à vendre par
11 nov JOHN BELLOW, Jr, 9, Canal.

KERSEYS—5 Caisses épais Kerseys mélangés, récemment reçues et à vendre par JOHN BELLOW Jr,
9, Canal.

AVIS AUX MAITRES D'HOTELS ET RESTAURATEURS.

30 douzaines couverts à filet argenté
30 douzaines cuillères à café, do.

Ces articles sont très supérieurs à tout ce qui a été importé jusqu'à ce jour, et seront vendus au-dessous du cours pour clore une consignation, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
11 nov 21 rue des Magasins

TABAC DE LA HAVANE—100 balles, à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

HUILE D'ANIS—3 estagnons, à vendre par
11 nov B. VALLS, 26 Commune

FIGUES DE MALAGA—60 cerons, à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

CACAO DE GUAYAQUIL—10 sacs à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

SUCRE de la Havane—45 caisses à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

CIGARES—130,000 qualités assorties, à vendre par
11 nov B. VALLS 26 Commune

PICADURA—16 barils en débarquement du brick Thomas Street, à vendre par B. VALLS,
11 nov 26, Commune

AMANDES—15 caisses amandes ancres, à vendre par
11 nov B. VALLS, 26 Commune

RAISINS—275 caisses et 50 demi caisses raisins MR, à vendre par B. VALLS,
11 nov 26, Commune

INDIENNES COCHECO—10 caisses indiennes cocheco, petits dessins nouveaux, reçues par le navire Memphis de New-York, et à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co.
11 nov 25, Chartres

HOTEL D'ORLEANS.

Rue de Chartres, 131, entre St Louis et Toulouse. ATE. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général, qu'elle tient toujours ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté, aux prix les plus modérés.

On pourra se procurer des appartemens, pension comprise depuis $1, $1 25, et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Elle prend des pensionnaires pour le déjeuner et le dîner, ou le dîner seulement, et fait servir en ville. 5 nov—3m

On demande à l'Hôtel d'Orléans une bonne blanchisseuse.

MARCHANDISES D'HIVER.

Aux Marchands de la Lowie et de la Campagne.

LOISON & SYLVESTRE viennent de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet des articles suivants: chemises coton, devants en toile à petits plis à $7 25, $8, $12 50, $15, et au-dessus la douzaine; chemises de couleur françaises, jolis dessins; chemises en coton épais et à côtes, laine, mérinos et soie; caleçons en coton, molleton et laine; chaussettes coton écru et bleu, épaisses et extra fines; chaussettes laine, mérinos, angola, d'agneau Vigogne, etc.; gants castor, soie, laine mérinos, laine doublée, peau et chevreau; cravates longues toutes montées à $7, $9, et $12 la douzaine; cravates et écharpes royales, satin, taffetas 33 et 36; foulards medium, américains, français et anglais; foulards avec le portrait du général Taylor; ceintures à argent imperméables; bretelles américaines, ordinaires, fines et extra-fines; bretelles de tous les genres à très bon marché, pour les solder; mouchoirs batiste de toutes grandeurs et qualités; bourses en soie Nos. assortis; bas de femmes, gris et noirs; cols satin, de couleur, longs et à boutons; parapluies coton par caisse 25, 30 et 32; parapluies soie qualité supérieure.

AUX TAILLEURS ET CONFECTIONNEURS.

Drap noir extra large et fin, à bon marché, drap bleu pour uniformes, à bon marché; casimir français de couleur, à bon marché; satin de laine, noir fin et extra fin, serge noire grande largeur, fine et extra fine serge noire, bon marché, pour confections; twist anglais et soie à coudre.

AU DETAIL.

Un assortiment complet de tweeds dans tous les prix; paletots français doublés soie, à bon marché, pour solder; gilets satin, soie, cachemir, habits et redingotes drap noir; pantalons satin de laine, etc. etc. etc.
LOISON & SILVESTRE,
9 nov 36 rue de Chartres

BOTTES Françaises—1 caisse, 51 paires de bottes françaises, à vendre pour clore une consignation, par
LOISON & SILVESTRE,
9 nov 36 rue de Chartres

ARGENTERIE Galvanisée—Un assortiment toujours complet de couverts, cuillères à soupe et cuillère à café, galvanisées au procédé de Ruoltz & Elkington, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9 nov 36 rue de Chartres

MARCHANDISES Liquides pour clore—18 douzaines vin de Bourgogne des premières marques; 10 paniers champagne, pour clore une consignation.

Absinthe suisse de Marseille;
Eau de fleur d'oranger et de rose, en estagnons;
Salaisons assorties, capres et cornichons; savon de Marseille; bouchons ordinaires en balles de 30 milles; huile d'olive, 24 onces, de Plagniol; chinois à l'eau de vie; liqueurs ordinaires assorties en bouteilles, demi et quart de bouteilles; curaçao, kirsh, et noyau supérieur, vin au Vermouth de Turin; eau de Cologne, différents modèles, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9 nov 36 rue de Chartres

VIN—130 caisses vin rouge, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
7 nov 88, rue de la Douane

FOIN, MAIS, AVOINE, &c., &c.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son magasin au No 75, rue Vieille Levée, entre St-Louis et Toulouse, où il tiendra constamment une grande quantité de foin, maïs, avoine &c, qu'il vendra à des prix modérés, pour du comptant.
5 nov—3m VICTOR WILTZ.

A VENDRE—2000 barils chaux de pierre de Thomaston; [illegible] ciment hydraulique, 500 barils plâtre de Paris, 21 [illegible] de marbre; Crème à plâtre en boucauts, mouillé et [illegible]; [illegible] A vendre par JOHN HAYMAN & Co.
4 nov [illegible]

[illegible]

[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD,
[illegible] 88 rue de la Douane

Traitement des Maladies par le Système de F. V. Raspail.

Depuis long-temps déjà le docteur G. Souterre avait été sollicité, par une grand nombre de personnes des plus notables de l'Etat, de consentir à traiter les diverses maladies d'après le système RASPAIL. Il s'y refusa d'abord, soit pour ne pas se séparer de ses confrères, soit parce qu'il ne connaissait pas ce système et qu'il fallait en faire une étude approfondie pour pouvoir entreprendre une tâche aussi rude. Ne voulant pas cependant qu'on pût présumer que ce n'était que par opposition systématique qu'il refusait d'adopter les idées de RASPAIL, il essaya cette méthode de traitement sur quelques malades et bientôt il se vit forcé de se rendre à l'évidence. Il obtint en peu de temps des succès presque extraordinaires; et maintenant que l'expérience est venue lui prouver que ce système n'est pas une utopie, ainsi qu'on a bien voulu le proclamer, il ne craint plus de s'adresser au public et d'annoncer que dès à présent il traitera par ce système tous les malades qui le désireront.

Le docteur Souterre s'engage à traiter toutes les maladies par ce système seul, et sans aucun mélange d'autres médications. Ce qui ne l'empêchera pas de continuer à soigner par la méthode qu'il a employée jusqu'à ce jour, les malades qui ne voudraient pas être traités par le système de RASPAIL.

Le docteur Souterre donnera tous les jours des consultations, le matin, depuis dix heures jusqu'à midi, et le soir, depuis trois heures jusqu'à quatre heures. Les dimanche et les jours de fête il n'y aura pas de consultations le soir.

Le docteur Souterre continuera à aller visiter les malades qui voudront bien le faire appeler.

Le prix des consultations est invariablement fixé de $2 à $5, selon la gravité et la chronicité de la maladie. Cette somme a été prise par le docteur G. Souterre, afin d'éviter toute discussion désagréable. Les pauvres seuls seront admis gratis aux consultations.

Le docteur Souterre demeure rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine.
11 nov—1m

BAUME DU Dr. ALLEN.—Les simples dont se compose ce baume sont depuis longtemps réputés par leur propriété médicinale. Après de longues expériences le Dr. Allen a été à même de produire par leur combinaison, un baume efficace pour les cas de consomption, d'affections pulmonaires, et tous autres maux des poumons. On peut voir des certificats sur son efficacité, au No. 59 rue Poydras.

VERMIFUGE.—Le vermifuge de Kolmstock est le plus efficace et le plus facile à administrer aux enfans. Il n'est composé que de simples et ne peut affecter aucunement les tempéramens les plus délicats, même lorsqu'il y a absence de vers.

UN VERNIS—Fait par un nouveau procédé rend luisant et bien noir, les poêles, fourneaux de cheminée et les tuyaux, en n'en faisant usage qu'une fois par an. En vente au No 59, rue Poydras.

Mmes Charlotte Levy & Co. RUE DE CHARTRES, 35,

ONT l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elles feront jeudi, le douze novembre courant, l'ouverture de leurs modes et nouveautés d'hiver, reçus par le Kentucky, Havre.

Leur assortiment est des plus jolis et des plus variés articles de la saison, se compose de chapeaux, bonnets, cols brodés, pèlerines, mouchoirs de poches, gants, jupons et pour femmes, manteaux visites fichus Marie Antoinette, ombrelles, bijouterie fausse, coiffure et en général tout ce qui concerne la toilette des dames.

Leurs prix de vente et de confection seront comme toujours, très modérés.

MME MACÉ ouvrant lundi prochain 9 du courant, un nouveau magasin de modes et de nouveautés, a l'honneur d'appeler l'attention des dames sur son assortiment comprenant tous les articles de goût pour la toilette.

N'ayant rien négligé pour l'élégance du magasin et le choix des marchandises, elle espère obtenir comme par le passé la confiance et le bienveillant patronage [illegible].

Mlle Olympe, bien connue pour la confection des modes est chargée de la direction de l'atelier.
6 nov MME MACÉ, 34 Chartres, encoig. [illegible]

MME. FREMINEAU,
RUE ROYALE, No 133.

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle ouvrira le 5 du courant, ses modes et nouveautés d'hiver. Elle offrira en vente un joli assortiment de soieries et cachemires pour robes, chapeaux, articles de mariage, de bal, quincaillerie fine &c., en général tout ce qui concerne la mode et nouveautés.

Ses prix seront comme toujours très modérés tant pour la vente que pour la confection des articles. 3 nov

25 PIANOS.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire [illegible] gloom, vingt-cinq pianos de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que piano à queue, carrés et Pianos grand format de sept octaves, et doivent en recevoir plusieurs autres incessamment. N. Vail, si avantageusement connu en cette ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H. Herz & Cie. Ces pianos, consolidés par des pièces de fer, supporteront avec facilité tout ce qui pourrait survenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie et des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, ils recevront constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public.

Les habitans qui voudront bien acheter chez eux seront leur pianos emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme par le passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion.
PERIER & BOURDETTE,
Rue Royale, No 291,
entre St Philippe et Ursulines.

Il y aura constamment dans les magasins de MM. P. & B. un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel.
5 nov—6m

Madame HAMMARSKOLD de retour en cette ville, se propose de continuer à donner des leçons de PIANO, de GUITARRE, et de CHANT. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance sont priées de s'adresser à elle à l'encoignure des rues du Canal et Dauphine, chez M Zambelli, marchand de musique, rue Royale No 19.
2 nov—1m

MADAME CHILDS, encouragée par ses précédents succès dans l'enseignement, se propose de continuer à enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs professe soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières de cette ville, et procurent à Mme. les recommandations désirables.

MME CHILDS donnera indifféremment ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.

S'adresser rue Royale, No 165, entre Conti et St Louis.

RECOMMANDATIONS.

Wm. Prérer, Pierre Soulé
D. Mercier, Armand Pitot
Le. Eyma, F. Buisson
10 nov—3m

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846.

L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente-deux et demi pour cent* sur le montant des primes: $600,000 00 pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent complet sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842 : 32 pour cent
" " 1843, 24 "
" " 1844, 26 "
" " 1845, 60 "

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.

Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.

On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.

Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un million de piastres.

Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à $956,536.32 le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de primes payées depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour la rente face à toutes pertes.

Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.

L. MATTHEWS, Agent
Encoignure des rues Camp et Douane

N. B.—Avis sera donné lorsque les certificats de script seront prêts. 10 nov

AU MAGASIN PARISIEN.

RUE ST-CHARLES, Nos 1 et 3, PRES L'ENCOIGNURE DE CANAL.

N. LAPARGUE, ancien coupeur de MM. Cordier, Viollé & Lacroix, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que mercredi, 11 novembre, il fera l'ouverture de ses marchandises et de ses nouveautés qui ont été choisies par lui-même pendant son séjour à Paris, se composant comme suit:

Drap extra de toutes nuances et des mieux portés
Casimir, extra élastique, dito dito.
Cachemire, de l'Inde, anglais et français.
Drap Pilote pour paletots.

ARTICLES DIVERS.

Etoffe nouvelle pour gilets de bals et soirées, idem à Palmes et rivière, Echarpes et Cravates satin noir, veau genre, idem Jouville, Nouveau col (Cravat). Bretelles gomme élastique, Gants Jouvin, Chapeaux véritables P. naud, Chemises toile extra fine, nouvelle coupe, Caleçons idem, Chemises de dessous en tricot et flanelle.

Tous les ordres qui lui avaient été envoyés ont été exécutés sous sa surveillance, et sont prêts à être livrés.

Il saisit cette occasion pour faire remarquer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, que 7 années passées en qualité de coupeur chez MM. Cordier, Viollé & Lacroix, peuvent être une garantie de ses capacités, et également assurer qu'elles seront entièrement satisfaites tant par la belle qualité de ses étoffes, que par le fini de la confection, ne voulant employer que des ouvriers de premier ordre, et ne jamais briller par une coupe extra.

Il se chargera aussi de la confection des costumes militaires pour bals travestis.

Il a pris des arrangemens pour recevoir les modes et fur et à mesure qu'elles paraîtront, ainsi que les dernières nouveautés. Il attend par le navire Empereur du Havre la balance de ses marchandises. 10 nov

Dr. BARRELLY, Oculiste,

Chirurgien et Médecin des Facultés de France et des Etats-Unis; ancien chirurgien en chef des hôpitaux de l'Amérique Centrale

TRAITE spécialement les maladies des yeux et de l'ouïe, et pratique toutes les opérations nécessaires à la guérison de ces organes.

Il guérit généralement les cataractes commençantes sans pratiquer d'opérations, mais lorsque la maladie est très ancienne et très rebelle, il pratique l'opération de l'abaissement à l'aide d'un instrument dont il est l'inventeur par son moyen l'opération est infiniment plus sûre et moins douloureuse, que par les méthodes anciennes.

Il traite, avec grand succès, l'amaurose et les faiblesses de vue occasionnées par l'âge avancé, les maladies ou causes en provenant d'excès.

Le docteur Barrelly traite toutes les maladies chroniques et pratique toutes les opérations chirurgicales, il guérit du bégaiement par la section des tendons, cette opération n'est pas douloureuse; il guérit les hernies anciennes ou nouvelles par une très légère opération, qui prévient toute rechute, et l'usage incommode des bandages.

La déviation de l'utérus et toutes les maladies de cet organe, seront traitées par les méthodes nouvelles.

Le cancer, les ulcères, les fistules, les rétentions d'urine, les maladies de la peau et les maladies secrètes seront traitées selon la méthode rationnelle du docteur Ricord.

Consultations de neuf heures du matin à trois heures du soir, à l'Hôtel d'Orléans, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse. 5 nov

BAZAR PARISIEN.

Encoignure Royale et Dumaine.

NORMANDIN Frères ayant définitivement leur départ au mois de Janvier prochain, à l'honneur de prévenir que lundi 9 novembre il mettra en vente toutes les marchandises contenues dans son magasin, à des prix excessivement bas et terminera du 20 au 31 décembre, par un encan.

Il engage les personnes qui ont besoin, de broderies, lingerie, nouveautés, parfumerie, curiosités et de tous les articles de son commerce, de profiter d'une aussi bonne occasion, on sait que M. Normandin n'a jamais tenu que des marchandises de premier choix.

Il fera de grands avantages aux marchands qui lui prendront des soldes de certains articles.

Il offre aux coiffeurs un assortiment d'ouvrages en cheveux, tels que: tresses, raies, divisions, bandeaux, &c., aux prix de facture de France.

Si quelqu'un désirait prendre la suite du bail du magasin il traitera très avantageusement pour l'installation tout qu'elle est.

Aussi:—A vendre, l'esclave Adelaide, cuisinière, blanchisseuse et bonne domestique de confiance, garantie sous tous les rapports.

Le tout au comptant. A partir de ce jour, tout crédit est fermé, et les personnes qui ont des comptes sont respectueusement priées de les solder d'ici au 31 décembre.
5nov—10

AUGUSTE HAMBAUD,

Coiffeur et Parfumeur,

Encoignure Royale et Orléans,

ARRIVANT de Paris avec un très beau choix de marchandises, a l'honneur de prévenir les dames et messieurs, que jeudi, le cinq novembre, il en fera l'ouverture, et que les personnes voudront bien l'honorer de leur confiance, trouveront que cet article jouissent d'un très beau choix, et vendus à très bon marché.

Très belles fleurs montées pour chapeaux de dame, à vendre en gros, ainsi qu'un grand assortiment de cartonnage pour étrennes. 5 nov

AVIS—Le soussigné ayant résigné sa place de juge, a repris la pratique d'Avocat. Son bureau est au No 8 [illegible] Row, encoignure des rues Canal et St Charles. Il prêtera son attention spéciale aux affaires du même District, en la paroisse de Jefferson.
[illegible] ISAAC T PRESTON

J. BERTRAND (ex-député arpenteur)

Se charge de toutes espèces de recouvremens, et de renseignemens; il donnera aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.

S'adresser à son domicile, rue St. Claude, No. 211, entre Ste. Anne et Dumaine, ou de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi, du bureau du Jeffersonian, édifice de la Bourse St. Louis.
9 nov—1m

BARBIER ET COIFFEUR DEMANDÉ.

ON a besoin d'un ouvrier barbier et coiffeur et d'un jeune homme comme apprentif. S'adresser encoignure Bienville et Chartres. 9 nov

EN magasin et à vendre par le soussigné—1300 caisses Vin de diverses marques; 50 caisses, 24 demi bouteilles à la caisse; 25 caisses Cornichons; 20 caisses Marasquin. J. V. BARRETT,
3 oct 22 Gravier

BONNE COUTURIÈRE A VENDRE.

[illegible], négresse d'environ 20 ans, bonne couturière et domestique de confiance, pouvant faire la cuisine et blanchir. [illegible] DE GOURNAY,
4 nov—9 11, Passage de la Bourse

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
GARANTIES RECOLTE DE 1846.

[illegible] a reçu par [illegible] de ses pratiques [illegible] du Havre, un [illegible] livres [illegible] fleurs [illegible] DINN,
[illegible] 11 Commune

V[illegible]—[illegible] en débarquement du navire [illegible] par ROBERTS & [illegible], 21, Magasins.